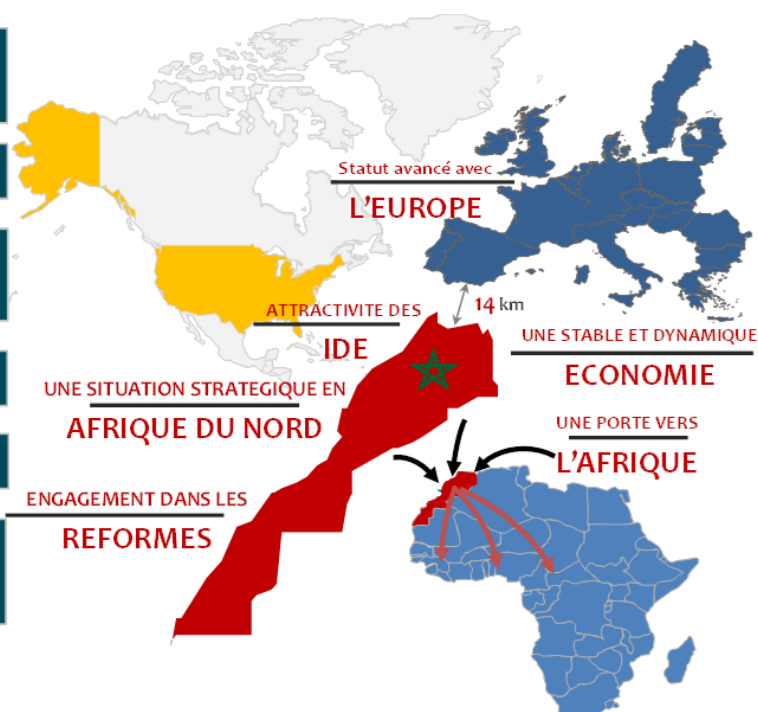


Le Maroc en bref :

Faits en bref :

GEOGRAPHIE	710 850 Km ² – superficie 3500 Km de cotes
CAPITALE	RABAT
POPULATION	35,6 millions -2019 (Estimation)
DEVISE	DIRHAM Marocain
PIB	114,58 Milliards \$ (2019)
RATING	Fitch : BBB- /Stable/ A3 S&P : BBB- /Stable / F3



Localisation :

Situé au nord-ouest de l'Afrique, le Maroc est bordé par le détroit de Gibraltar et la mer Méditerranée au nord, par la Mauritanie au sud, par l'Algérie à l'est et par l'océan Atlantique à l'ouest.

Environnement politique :

En vertu de l'article I de la Constitution de 2011, le Maroc est une monarchie constitutionnelle, démocratique, parlementaire et sociale :

- Le Roi, Chef de l'État, son Représentant suprême, Symbole de l'unité de la Nation, Garant de la pérennité et de la continuité de l'État et Arbitre suprême entre ses institutions. Il nomme le Chef du Gouvernement au sein du parti politique arrivé en tête des élections des membres de la Chambre des Représentants.
- Le Parlement, composé de deux Chambres, la Chambre des Représentants et la Chambre des Conseillers, exerce le pouvoir législatif dans le Royaume, vote les lois, contrôle l'action du gouvernement et évalue les politiques publiques.
- Le pouvoir exécutif est exercé par le gouvernement.

Aperçu économique :

L'économie marocaine se caractérise par une grande ouverture sur l'extérieur. Depuis le début des années 80, le Maroc a adopté une politique d'ouverture économique et financière visant la libéralisation du commerce extérieur, une plus grande intégration dans l'économie mondiale et une contribution à la consolidation d'un système commercial multilatéral.

À cet égard, des avancées importantes ont été réalisées dans la modernisation des structures économiques et financières et la mise à niveau des cadres juridiques et institutionnels. L'objectif est d'accélérer en permanence la croissance économique et d'améliorer les conditions de vie de ses citoyens.

Dans ce cadre, le Maroc s'est engagé dans la simplification des procédures du commerce extérieur, la réduction de la protection tarifaire, l'élimination des mesures non tarifaires, l'amélioration de l'environnement des affaires et des investissements, l'expansion et la diversification des relations économiques et commerciales et enfin des contributions régulières pour consolider le système commercial multilatéral. Cette ouverture est également illustrée par la signature de divers accords de libre-échange avec ses principaux partenaires économiques, notamment l'Union européenne, les États-Unis et les pays arabes et africains. En outre, un ensemble de textes juridiques ont été promulgués ou modifiés pour appuyer ces réformes. Il s'agit, par exemple, de la Charte des investissements, du Code de commerce, de la loi instituant les tribunaux de commerce, du Code des douanes, de la loi sur la liberté des prix et de la concurrence, la réglementation des marchés de l'État et la loi sur la protection de la propriété industrielle et commerciale.

Par ailleurs, la mise en place des nouvelles politiques sectorielles basées sur les avantages comparatifs de l'économie marocaine (Plan d'accélération industrielle 2014-2020, Vision 2020 pour le tourisme, Vision 2015 pour l'artisanat, Plan Rawaj pour le commerce 2020, Plan Maroc Vert pour l'agriculture, Plan Halieutis pour la pêche, etc.) devrait promouvoir, dans les années à venir, une croissance soutenue et durable.

Pour accompagner ces stratégies sectorielles et renforcer la croissance à long terme, le Maroc a engagé plusieurs stratégies relatives aux infrastructures et à la logistique :

Plan routier 2035

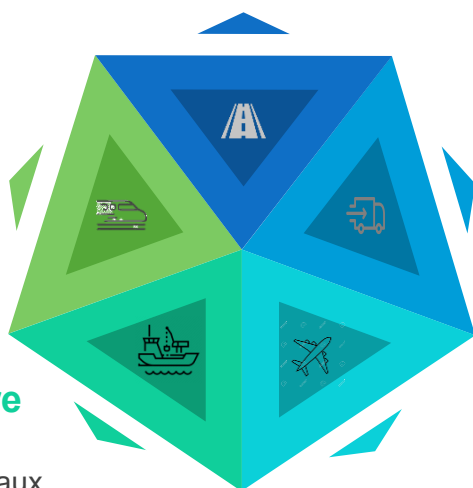
L'extension du réseau routier par la construction de 2000 Km de voies rapides et 45.000 Km de routes rurales.

Plan ferroviaire

Atteindre 2.743 Km de lignes classiques et 1.563 Km de lignes de trains à grande vitesse.

La stratégie portuaire 2030

La construction de 6 nouveaux ports et l'expansion de 4 ports existants



La stratégie nationale de la compétitivité logistique

Création de 70 zones logistiques dans 28 villes sur 3300 ha.

Le développement des aéroports à l'horizon 2030

L'augmentation de la capacité des aéroports et le renforcement de la position de l'aéroport Med V de Casablanca en tant que plaque tournante régionale.

Enfin, le processus d'ouverture économique et d'intégration dans l'économie mondiale est consolidé par la conclusion de traités de libre-échange avec les États-Unis, l'Union européenne, l'AELE, la Turquie, les États membres de la Ligue Arabe dans le cadre de la Grande Zone Arabe de Libre-Echange et les pays arabes méditerranéens dans le cadre de l'Accord d'Agadir.

De même, l'UE a accordé au Maroc un "statut avancé" qui lui donne la possibilité de s'intégrer davantage dans le marché unique européen et de participer à certains programmes de coopération intereuropéenne réservés aux seuls membres, grâce aux relations privilégiées entre le Maroc et l'UE, et compte tenu des progrès réalisés dans les domaines politique, économique et social, ainsi que des nombreuses réformes entreprises par le Royaume.

Sur le plan continental, le renforcement de la coopération avec les pays africains a pris un nouvel élan sous le règne de Sa Majesté le Roi Mohammed VI. Cette nouvelle vision d'ouverture s'est concrétisée à travers la conclusion, depuis le début des années 2000, de plus de 1000 accords de coopération avec plus de 40 pays et par le trend haussier des investissements directs du pays en Afrique subsaharienne, qui ont atteint 3 milliards de \$US durant les 10 dernières années, plaçant notre pays en tant que 2^{ème} investisseur africain et 1^{er} investisseur en Afrique de l'Ouest.

Dans ce cadre, le Maroc ambitionne de se positionner comme une plateforme d'exportation incontournable pour les investisseurs désireux de cibler les marchés dynamiques et à fort potentiel de croissance en Afrique. A ce titre, Casablanca Finance City (CFC) offre aux investisseurs internationaux une plateforme fortement connectée avec l'Afrique et un accès privilégié aux opportunités d'investissement par le biais, entre autres, du Fonds Africa 50 qui vise à répondre aux besoins du développement des infrastructures en Afrique.

